

Comme chaque année, les services  
Loire Forez Agglomération vont procéder à la  
**relève des compteurs d'eau**  
sur la commune :

du **25 Novembre à mi-décembre**

Cette information s'adresse plus particulièrement aux  
abonnés n'ayant pas de compteur radio relève.

Les 4 agents du service de l'eau devront alors demander l'accès  
à votre compteur.